



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

COMMUNICATION N° 01/2020

COVID-19

Mesures prises par la Municipalité



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Par la présente communication, la Municipalité vous transmet les mesures qu'elle a mises en place dès l'annonce des Autorités cantonale et fédérale pour faire face à la situation particulière liée à la pandémie Covid-19.

Le 13 mars 2020, le Conseil d'Etat vaudois prenait des mesures urgentes de protection de la population pour endiguer la propagation du virus (passage à l'enseignement scolaire à distance, interdiction des manifestations de plus de 50 personnes, fermeture des lieux de divertissements, etc.). Le 16 mars, le Conseil fédéral les renforce encore. Tous les commerces sont fermés, à l'exception des magasins d'alimentation et toutes les manifestations publiques ou privées sont interdites. La population est appelée à éviter tous les contacts superflus, à garder ses distances et à respecter les règles d'hygiène.

Au vu desdites mesures, les guichets de l'administration communale ont été fermés au public dès le 17 mars 2020. Une permanence téléphonique a été assurée tous les matins et, pour les cas ne pouvant être réglés à distance et urgents, les services concernés sont demeurés à disposition sur rendez-vous. Ces mesures, complétées par le travail à distance, ont permis d'assurer la continuité des services à la population tout en préservant au maximum la santé du personnel. La poursuite des tâches indispensables d'entretien du domaine public a été assurée par les collaborateurs du secteur de la voirie, par rotation. Le ramassage des déchets ayant continué à fonctionner par le système du porte-à-porte ainsi que la possibilité de les déposer dans les écopoints communaux, la déchetterie de Cully a été fermée dès le 19 mars, faute de pouvoir garantir l'accueil des usager-ère-s dans le respect des normes (mesure validée par la Direction générale de l'environnement).

La voirie a eu la tâche singulière durant cette période de barricader des entrées de chemins de vigne et de baliser les bords du lac, vu l'affluence de visiteurs, en soutien des actions de l'APOL. L'engagement des officiers et du commandant de l'Association Police Lavaux au sein de l'Etat-Major Police Covid-19 a permis d'obtenir des moyens significatifs pour faire face aux missions particulières induites par le déclenchement du plan ORCA. A titre informatif, 93 dénonciations, sur un total de 385 pour l'ensemble des communes membres de l'APOL, ont été dressées sur le territoire communal du 12 mars au 7 mai 2020. Par contre, les contraventions en raison des dépassements de temps de parcage n'ont pas été une priorité pendant la période de semi-confinement, mais en cas de constatation de situations abusives, de gênes, de perturbations de circulation ou de dangers, la police n'a pas hésité à dénoncer.

La Fondation Piccolino a mis en place dès le 18 mars un dispositif d'accueil d'urgence pour les parents professionnellement mobilisés dans des fonctions jugées essentielles pour la lutte contre la pandémie et qui ne peuvent pas assurer la garde de leurs enfants, ni solliciter leurs conjoint-e-s, leur famille ou leur réseau personnel.



Toutes les personnes de 65 ans et plus domiciliées dans la Commune ont reçu un courrier les informant des soutiens individuels possibles, sur le modèle du plan canicule. Plusieurs ont appelé les services communaux, et les scouts ont notamment pris en charge les achats et leur livraison. Le site internet a relayé les plates-formes de bénévolat et recherche de bénévoles ne faisant pas partie des groupes à risque.

En ce qui concerne les bâtiments propriété de la Commune, des mesures de remises aux locataires de baux commerciaux et d'échelonnements des loyers ont été prises pour soutenir les indépendants. Les subsides communaux ont été alloués au Cully Jazz Festival tels que budgetés pour l'année 2020. C'est aussi les salaires des personnes impliquées dans l'exercice des différents cultes qui ont été garantis par la Commune. La Municipalité envisage de soumettre au Conseil communal, lors de sa séance du 29 juin prochain, la création d'un fonds de soutien communal destiné aux entreprises et aux personnes frappées par la pandémie. La forme de l'aide et les critères d'attribution seront définis en concertation avec, notamment, la Commission des finances.

Le plan en trois étapes (27 avril, 11 mai et 8 juin) de retour aux activités ayant été annoncé par le Conseil fédéral le 16 avril 2020, l'accès aux services administratifs communaux est à nouveau libre, soit sans prise de rendez-vous obligatoire, depuis le 27 avril. Les mesures sanitaires et de distanciation sociale doivent être respectées. Les guichets ont été équipés de vitre de séparation et du désinfectant mis à disposition. Des masques ont été fournis aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration et la Municipalité a également offert un carton de 50 masques à chaque commerçant-e de la Commune.

La déchetterie de Cully a été rouverte, selon les horaires habituels dès le 27 avril, dans le respect des mesures sanitaires prescrites, et limitée à cinq personnes à la fois. Son accès a été modifié pour réguler au mieux la circulation.

La Fondation Piccolino a élargi son offre d'accueil dès le 27 avril selon les instructions de l'Office cantonal de l'accueil de jour des enfants afin de s'adresser aux parents devant aller travailler sur leur lieu de travail usuel, dans les activités qui ne sont pas ou plus soumises à une interdiction fédérale ou cantonale.

Le retour progressif en classe a débuté le 11 mai. Les élèves sont scolarisés par demi-classe un jour sur deux jusqu'au 21 mai pour les 1P à 8P, voire 29 mai pour les 9P à 11P, avant un retour à la « normale » jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le service de conciergerie des collèges est fortement sollicité pour répondre aux exigences cantonales de la Direction générale de l'enseignement obligatoire en matière de respect des règles d'hygiène.

Tous les commerces et restaurants ont pu accueillir leur clientèle dès le 11 mai, tout comme les marchés hebdomadaires du jeudi et du dimanche, à Cully. La vie sportive et associative a quelque peu pu reprendre également. Les adhérent-e-s de la bibliothèque municipale peuvent à nouveau s'y rendre depuis le 13 mai. Un service de livraison à domicile est assuré pour les personnes vulnérables. Toutes ces activités sont accompagnées de plan de protection pour continuer à respecter les règles de distance et d'hygiène.



Le 27 mai 2020, le Conseil fédéral décidera de la prochaine étape prévue pour le 8 juin et se prononcera notamment sur l'interdiction des rassemblements de plus de cinq personnes.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son implication durant cette période particulièrement éprouvante. Elle remercie également toutes les personnes qui se sont spontanément et très rapidement mises à disposition pour aider. Un grand et chaleureux merci à l'ensemble de la Brigade scout de Lavaux pour son efficacité et aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Piccolino qui ont continué à accueillir les enfants pendant toute la durée des mesures prises de semi-confinement.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication.

Ainsi adoptée par la Municipalité dans sa séance du 25 mai 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti